

ALLEN & OVERY

Notre équipe parisienne de Contentieux pénal et réglementaire

Une expérience transversale



Notre expertise couvre tous les types de procédures pénales et quasi-répressives françaises, et tous les domaines du droit pénal des affaires : corruption, fraude fiscale, blanchiment, abus de marché, pratiques commerciales trompeuses, escroquerie, presse, droit pénal du travail et des sociétés... Nous assistons également nos clients en matière disciplinaire, devant les instances répressives de l'AMF, de l'ACPR, du Conseil de la concurrence, de la Commission de régulation de l'énergie, etc.

Une expertise sectorielle



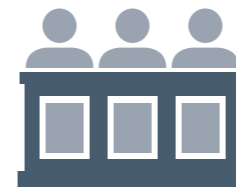
Notre équipe bénéficie d'une expertise approfondie des secteurs bancaire et financier, de l'énergie, de l'assurance, des sciences de la vie, des transports et de l'aviation, des nouvelles technologies de l'information... Nos avocats accompagnent les clients du cabinet sur le long terme, afin d'acquérir et de développer une connaissance précise de leurs activités, de leur industrie et des contraintes inhérentes aux secteurs au sein desquels ils évoluent.

Des dossiers complexes et médiatisés



Nous assistons régulièrement des sociétés cotées et leurs dirigeants dans le cadre de dossiers complexes, aux enjeux significatifs : pénaux, financiers, de réputation, ou impactant la capacité de nos clients à conduire leurs activités. Les affaires dans lesquelles nous intervenons font régulièrement l'objet d'une couverture médiatique. Elles nous conduisent à intégrer la communication au cœur de nos stratégies de défense.

Des avocats plaidants aux qualités reconnues



Nous assistons nos clients à tous les stades procéduraux, des prémices de l'enquête jusqu'au verdict final. Nous plaidons devant toutes les juridictions françaises. Notre équipe figure en tête des classements publiés par les principaux guides juridiques (Chambers, Legal 500, etc.). Denis Chemla, le responsable de la pratique, est régulièrement désigné par ses clients comme l'un des meilleurs praticiens du droit pénal des affaires.

Principaux contacts à Paris



Denis Chemla
Associé – Paris
Tel +33 1 40 06 53 03
denis.chemla@allenoverly.com



Hippolyte Marquetty
Associé – Paris
Tel +33 1 40 06 53 98
hippolyte.marquetty@allenoverly.com



Dan Benguigui
Associé – Paris
Tel +33 1 40 06 53 17
dan.benguigui@allenoverly.com

Équipe principale



Paul Fortin
Counsel – Paris
Ancien secrétaire de la Conférence
Tel +33 1 40 06 53 50
paul.fortin@allenoverly.com



Marine Gourlet
Collaboratrice Senior – Paris
Tel +33 1 40 06 53 47
marine.gourlet@allenoverly.com



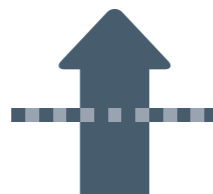
Julie Lombard-Veysset
Collaboratrice Senior – Paris
Tel +33 1 40 06 53 79
julie.lombard-veysset@allenoverly.com

Une équipe à la pointe du marché français



Huit spécialistes dédiés au droit pénal des affaires et aux contentieux réglementaire, assistés par un pool permanent de 3 stagiaires élèves-avocats et 2 para-légal(e)s. L'équipe réunit des profils talentueux d'horizons très divers. Elle se compose d'anciens secrétaires de la conférence, de normaliens, d'avocats ayant développé une expérience significative en entreprise, en juridiction, auprès de régulateurs, ou dans les services juridiques d'organisations internationales.

Une approche transnationale et de solides capacités d'investigation



Tous les membres de notre équipe travaillent en français et en anglais. S'ils exercent majoritairement sous l'empire des droits français et communautaire, nos avocats disposent tous de bases solides en common law, et certains sont habilités à exercer au sein de barreaux étrangers (UK, U.S., Madrid, etc.). Nous mettons régulièrement à la disposition de nos clients des équipes d'investigations internes taillées sur mesure, intégrant des avocats rompus à l'analyse documentaire, aux interviews, à la gestion et au transfert de données.

Une assise locale ancrée dans un réseau international



Le succès de notre équipe repose sur sa volonté de conjuguer à une forte ouverture internationale, une maîtrise du cadre normatif français, ainsi que des exigences et des facultés qu'offrent ses règles procédurales. S'ils fréquentent quotidiennement magistrats et régulateurs français, nos avocats interviennent régulièrement dans le cadre de procédures multi-juridictionnelles, en s'appuyant sur le réseau international d'Allen & Overy, dont les avocats sont présents dans 31 juridictions étrangères.

Programmes de conformité



Nous assistons régulièrement nos clients dans la conception, la mise en œuvre ou le renforcement de leur programme de conformité (dispositifs LAB/FT, détection et prévention des abus de marchés, programmes anti-corruption, sanctions économiques et financières, devoir de vigilance, protection des données personnelles).



Amaury de Lamartinie
Collaborateur – Paris
Tel +331 40 06 54 78
amaury.delamartinie@allenoverly.com



Tony Garcia
Collaborateur – Paris
Tel +33 1 40 06 50 92
tony.garcia@allenoverly.com



Rebecca Harris
Collaboratrice – Paris
Tel +33 1 40 06 50 78
rebecca.harris@allenoverly.com



Charly Latil
Collaboratrice – Paris
Tel +33 1 40 06 50 21
charly.latil@allenoverly.com



Mathilde Wojazer
Collaboratrice – Paris
Tel +33 1 40 06 53 97
mathilde.wojazer@allenoverly.com

Notre équipe a récemment conseillé et représenté :

<p>Une grande banque internationale mise en cause dans l'affaire dite des Swiss Leaks, du chef d'infractions de blanchiment aggravé de fraude fiscale et de démarchage illicite bancaire et financier.</p>	<p>Une grande banque d'investissement française mise en cause sur le terrain réglementaire (AMF) et pénal (parquet financier), au regard d'allégations de fraude et de pratiques commerciales trompeuses liées au marché des subprimes.</p>	<p>La succursale londonienne d'une grande banque d'affaires mise en cause par l'AMF du chef des stratégies de trading de l'un de ses employés, soupçonné d'avoir manipulé le cours de plusieurs titres cotés en France.</p>	<p>Un constructeur automobile faisant l'objet d'investigations conduites par la répression des fraudes, dans le cadre de l'affaire dite du Diesel Gate.</p>
<p>Une des major de l'industrie du tabac pénalement mise en cause du chef de mise en danger délibérée de la vie d'autrui (<i>affaire du Filtergate</i>).</p>	<p>Une chaîne de restauration américaine soupçonnée par le Procureur National Financier d'avoir mis en place un schéma transnational d'évasion fiscale.</p>	<p>Un leader mondial des services de paiement dans le cadre d'une information judiciaire ouverte du chef principal d'escroquerie en bande organisée, dite fraude au FX, qui fait suite au démarchage illicite de centaines de particuliers poussés à investir sur le marché des changes et des options binaires.</p>	<p>Un leader de la gestion d'actifs renvoyé en Commission des sanctions de l'AMF du chef de manquements à ses obligations professionnelles dans le cadre d'opérations de prêts/emprunts titres.</p>
<p>Un trader de premier plan mis en cause par les juges du pôle financier du chef de délits d'initiés allégués avoir été commis depuis l'étranger, par une 'boucle' transnationale d'investisseurs et d'informateurs.</p>	<p>Une entreprise du secteur industriel français mise en cause du chef d'homicide involontaire dans le cadre de l'affaire dite du scandale de l'amiante.</p>	<p>Un trader de pétrole dans le cadre de la plus importante affaire de corruption internationale jamais soumise aux juridictions françaises.</p>	<p>Une grande banque nordique mise en cause du chef de blanchiment aggravé du produit d'une escroquerie transnationale dite Affaire Magnitski.</p>
<p>Un groupe européen très actif dans le secteur automobile mis en cause par les juges d'instruction du pôle financier, du chef de corruption d'agents publics étrangers et de trafic d'influence international.</p>	<p>Un groupe bancaire français de premier rang faisant l'objet d'une mission d'inspection de l'ACPR, pour contrôler la conformité de son dispositif de Sécurité Financière (LCB/FT, Sanctions & Embargos, Anti-corruption et Fraude).</p>	<p>Le dirigeant d'un groupe pétrolier pénalement mis en cause du chef de corruption de fonctionnaires étrangers, dans le contexte d'un projet pétrolier et gazier Libyen.</p>	<p>Une grande banque d'investissement américaine dans le cadre de la procédure pénale ouverte en France du chef de la fraude Madoff.</p>
<p>Un leader du secteur de l'énergie souhaitant mettre à jour son de programme de conformité anticorruption et sanctions économiques dans le prolongement des Accords de Vienne, avant de redévelopper ses activités vers l'Iran.</p>	<p>Un grand groupe industriel français dans la mise en place d'un programme de conformité anti-corruption répondant aux exigences du FCPA, du UKBA et de la Loi Sapin II.</p>	<p>“Allen & Overy LLP’s white-collar crime practice is a perfect fit for banks and other leading financial institutions as the team combines criminal law expertise and strong regulatory and compliance know-how in the field.” Legal 500 EMEA 2022 - France (White-Collar Crime)</p>	

Notre équipe a récemment négocié

<p>avec l'AMF, la première composition administrative en matière de manquements de marché (cf. Loi du 21 juin 2016 réformant le système de répression des abus de marché).</p>	<p>avec le parquet national financier, la première Convention Judiciaire d'Intérêt Public (cf. Loi du 9 décembre 2016, dite Sapin II).</p>	<p>“The Paris office is well known for handling cross-border issues involving other multiple other countries, including emerging markets, and is recognised by clients for offering seamless coordination across jurisdictions.” Chambers Global 2022 – France (International & Cross Border Disputes)</p>
---	---	--